



Pour l'avancement des normes^{MC}

PRIX D'EXCELLENCE EN JOURNALISME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'AGPC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

À propos de ce prix

Ce prix vise à promouvoir et à récompenser les journalistes de presse écrite et électronique au Canada qui contribuent à une meilleure compréhension du secteur des placements, de ses produits et de ses services et indirectement améliorent les connaissances des Canadiens dans ce domaine. Accessoirement, il a pour objectif de veiller à ce que les besoins des investisseurs canadiens et du grand public en matière d'information économique et financière (nationale et internationale) soient satisfaits.

Les prix accordés aux gagnants seront les suivants :

- Premier prix : 5 000 \$
- Deuxième prix : 3 000 \$
- Troisième prix : 2 000 \$

Admissibilité

- Seuls les travaux publiés par un journal ou un magazine traditionnel ou électronique entre le 1er mars 2016 et le 28 février 2017 (en anglais ou en français) seront admissibles au prix 2017.
- Chaque candidat a le droit de proposer au plus trois articles sur divers sujets ou une série d'articles sur le même sujet.
- Les articles proposés doivent avoir été publiés sur papier ou sur internet et mis à la disposition du public canadien.
- Les rédacteurs employés, dirigeants ou administrateurs d'une société de placement ou de services financiers ne sont pas admissibles.

Nominations

- Les nominations peuvent être proposées par les auteurs des articles, les éditeurs ou d'autres employés de la publication et par le grand public.
- Les nominations doivent être reçues au plus tard le 31 mars de chaque année.
- Le prix sera remis lors d'un événement organisé dans les trois mois suivant la date de clôture de dépôts des candidatures.

Processus de sélection

Tous les travaux seront examinés par un jury indépendant constitué chaque année et composé, en proportion équilibrée, de professionnels ayant des connaissances et une expérience dans le secteur du journalisme ou dans les services financiers/de placement.

- Au moins un membre du jury maîtrisera l'anglais et le français.
- Tous les membres du jury feront l'objet d'une enquête pour identifier de possibles conflits d'intérêts.

Lors de l'évaluation des travaux, les juges considéreront :

- Le contenu des articles et leur adéquation avec les objectifs énoncés du concours;
- L'éthique professionnelle de l'auteur et le respect de normes communément admises;
- La longueur de l'article par rapport à la complexité du sujet traité;
- La capacité du journaliste à repousser les limites établies, en apportant un point de vue pertinent sur les sujets d'actualité par des articles instructifs et bien documentés à destination des investisseurs canadiens.

PRIX D'EXCELLENCE EN JOURNALISME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'AGPC

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Veillez déposer ce formulaire par courrier électronique au plus tard le 31 mars 2017 à :

info@portfoliomanagement.org

Objet : Prix d'excellence en journalisme économique et financier de l'AGPC

Nom de l'auteur : _____

Adresse courriel de l'auteur (si connue) : _____

Nom du proposant (si différent de l'auteur) : _____

Adresse courriel du proposant (le cas échéant) : _____

Titre de l'article/des articles ou de la série : _____

Date(s) publié(es) : _____

Média dans lequel ça a été publié : _____

Description rapide de l'apport de cet article (ou de ces articles) ou de cette série aux investisseurs canadiens :

Veillez fournir une copie de chaque article ou de la série.